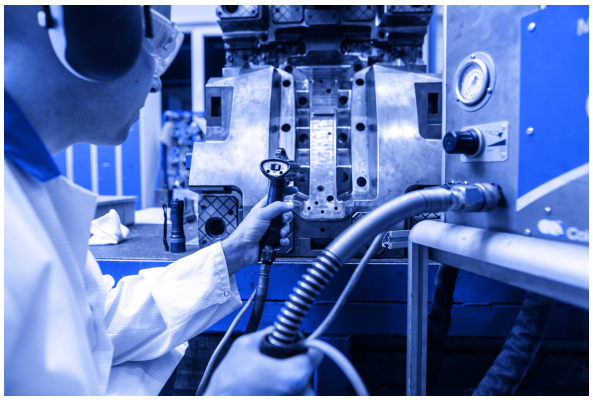
- Plasturgie

Monteur régleur d'équipement de fabrication



CQP

NIVEAU DE QUALIFICATION
Niveau 3

DATE DE FIN D'ENREGISTREMENT
18/12/2030

N° DE FICHE
RNCP41782

Missions

Le métier visé est celui de monteur régleur d'équipement de fabrication. Le monteur régleur d'équipement de fabrication réalise les changements de moules et/ou mandrins, les démarrages, les réglages et mises au point des machines pour obtenir une production conforme. Il s'agit de machines et d'équipements de fabrication en plasturgie, spécifiques de la technique mise en œuvre (injection, injection-soufflage, extrusion, rotomoulage…). Il réalise le suivi de la qualité des productions et maintient le process.

Activités

- La préparation au montage
- La réalisation du montage
- La réalisation des réglages
- La vérification des réglages
- L'analyse et correction des dysfonctionnements
- La préparation de la conduite
- La conduite de l'équipement de fabrication

Métiers liés

- Monteur-régleur d'équipement de fabrication
- Monteur d'équipement de fabrication
- Régleur d'équipement de fabrication

CERTIFICATEURS

Fédération de la plasturgie et des composites
CPNEFP de la Plasturgie et des Composites

CONVENTION COLLECTIVE

292 Convention collective nationale de la plasturgie (transformation des matières plastiques)

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Demandeurs d'emploi
- Publics éligible au contrat de professionnalisation

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- VAE

BC01 - Monter les outillages sur un équipement de fabrication

- Vérifier la conformité des outillages et des périphériques, en conformité avec la production et les consignes ou procédures, afin d'assurer le bon déroulement de la production
- Mettre en œuvre les consignes et les règles Hygiène, Sécurité et Ergonomie, selon les règles en vigueur, afin d'éviter les risques d'accidents
- Monter les outillages adaptés à la production en respectant les procédures (par exemple lors de changement de formats ou de profils...) afin d'obtenir une production conforme
- Installer et raccorder les périphériques adaptés à la production en respectant les procédures afin de pouvoir démarrer la production
- Réaliser le préréglage des outillages en s'assurant de leur fonctionnement afin de vérifier la bonne réalisation du montage

BC02 - Régler un équipement de fabrication

- Identifier les différents organes et sous-ensembles des équipements de production conduits et leur fonctionnement, en localisant les points critiques, afin de déterminer les réglages à effectuer
- Réaliser les opérations de réglage des paramètres de l'équipement, en fonction des consignes et des bonnes pratiques, afin d'obtenir la production attendue
- Mettre en œuvre les tests et essais nécessaires au lancement de la production après la réalisation de la ou des premières pièces afin de pouvoir analyser les écarts
- Analyser les résultats des tests et essais, selon les procédures en vigueur afin d'identifier les réglages et les ajustements de paramètres à effectuer sur l'équipement
- Analyser les causes dans le cas de problèmes connus ou classiques en fonction de normes et de consignes établies afin de détecter les dysfonctionnements et pannes sur les équipements et les installations
- Choisir et appliquer les mesures prédéfinies (dépannage, transmission des informations, arrêt de l'équipement, mesures de sauvegarde, procédures d'urgence...) en mettant en sécurité, en consignant et en préparant la partie de l'équipement concerné par le dysfonctionnement afin de réaliser des opérations correctives
- Proposer des actions d'amélioration continue, en fonction des contraintes, des bonnes pratiques environnementales et des différents indicateurs, afin d'optimiser les déchets, augmenter la productivité et diminuer les pertes

BC03 - Piloter un équipement de fabrication

- Identifier les caractéristiques des matières et matériaux plastiques, de différents composants (adjuvants, additifs et colorants), en prenant en compte le dossier de fabrication, afin de les utiliser de manière conforme
- Identifier les étapes des procédés de fabrication, les équipements associés, les paramètres et points critiques, en amont du démarrage, pour assurer la bonne conduite de l'équipement
- Réaliser les opérations de démarrage, d'arrêt et de redémarrage d'un équipement, en respectant les consignes de sécurité, afin de démarrer la production
- Mettre en œuvre toute opération de vérification et de contrôle nécessaire à la production, du début à la fin du lot afin de pouvoir analyser les résultats, les informations apportées par le système de conduite et détecter toute dérive et leurs causes (dans le cas de problèmes connus ou classiques inhérents à la ligne ou à l'équipement de fabrication)
- Conduire le système de production en mode dégradé, selon les consignes ou procédures de marche, afin de continuer la production malgré un dysfonctionnement léger
- Prélever des échantillons de produits selon des instructions et contrôler certaines caractéristiques des produits afin d'identifier les écarts au regard des zones d'acceptabilité
- Analyser les anomalies ou dérives et leurs causes en fonction de normes et de consignes établies, en qualifiant leur degré de gravité, afin d'identifier les mesures correctives à mettre en œuvre
- Prendre les mesures adaptées, selon la nature des anomalies, afin d'obtenir une production conforme

Modalités d'évaluation

L'évaluation des compétences est réalisée sur l'ensemble des compétences constitutives du bloc. Au préalable, le guide de préparation de l'évaluation doit être remis au candidat avant l'évaluation.

Chaque bloc est évalué à l'aide du livret d'évaluation des compétences CQP. L'évaluation se déroule sous forme :
- d'une observation sur poste dans un premier temps
- d'un entretien dans un second temps

L'évaluation d'un bloc se déroule sur 2 h au total.

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

https://certifpro.francecompetences.fr/api/fiches/refActivity/22705/374119